

Théière



La théière est complète. Elle est de forme rectangulaire aux coins arrondis. Le sommet présente un plateau en retrait de même forme que le corps. Le sommet est droit, et se poursuit en une épaule tombante qui s'évase en direction de son bord, qui est ondulé. Sous l'épaule la paroi est étranglée, avant de se bomber puis de s'étrangler à nouveau à sa base. Le pied est renflé et présente un point d'appui large et plat. Le fond est en retrait et plat. La théière est munie d'une anse verticale dont le sommet est plat et présente, à son extrémité, une excroissance massive, rectangulaire et courbée à son sommet. La portion verticale se courbe vers la paroi, dans sa portion inférieure; sa face interne présente une excroissance renflée, près de sa base. Son extrémité supérieure est rabattue vers le bas et légèrement courbée pour se joindre à l'épaule, alors que son extrémité est arrondie. Son extrémité inférieure est appuyée sur la paroi et terminée en ovale. Sa section est ovale. Le bec verseur est courbé en col de cygne. Évasé à sa jonction à la paroi opposée à l'anse, il est fuselé vers son extrémité antérieure; son sommet est plat et présente une longue ouverture ovale et couverte sur sa portion postérieure. Il y a une ligne de moule qui traverse la surface externe de la théière en son milieu, dans le sens de sa longueur. La paroi interne, à sa jonction avec le bec, présente un filtre fait de rangs de trous circulaires disposés en triangle pointant vers le bas. Il y a une marque imprimée en bleu sous le fond : elle consiste en un carré fait de deux traits et qui renferme des symboles. Il y a une fêlure sur la paroi, sous le bec verseur. Le bec verseur a été cassé et réparé avec de la colle. ; Le décor est moulé, peint sur couverte et appliqué par impression sous couverte (Transfer printed); le décor peint est de couleur dorée et le décor imprimé est de couleur bleu et de motif oriental (Two Temples). Le décor moulé est visible sur le pourtour de l'épaule, qui est ondulé. Le décor imprimé est visible sur l'épaule et sur la paroi externes, de même que sur l'anse et sur le bec verseur. Le décor sur l'épaule consiste en une frise complexe faite de cinq motifs différents, dont certains sont répétés en alternance. Sous le bord il y a un galon fait d'un rang de petites perles en réserve, avec noyau. Suit un bandeau composé de deux motifs en alternance et qui sont séparés par un bandeau plein en bleu foncé orné d'une demi-fleur avec deux volutes en réserve; il est bordé à sa base par un treillis avec croix centrales et bordé lui-même par une volute. L'un des motifs principaux consiste en un treillis avec croix centrales; il est bordé par une feuille d'acanthe et présente au centre un motif chinois, le Ju-i plein avec un petit noyau en réserve. Ce treillis supporte deux grecques disposées en miroir et bordées d'une volute à perles puis d'une grappe de perles. L'autre motif se compose d'un fond de losanges hexagonaux avec noyau délimité par une volute en bleu foncé, taillé sur le bord en deux demi-fleurs pour accueillir un papillon aux

ailes déployées. Le papillon est cerné par deux zones au motif d'écailles de poisson et fermées de volutes. Le décor sur la paroi est répété sur les deux parois externes opposées et il consiste en une scène orientale composée d'îles, dont deux sont reliées par un pont qui enjambe une rivière. Sur une des îles s'élèvent deux temples étagés aux toits en bleu foncé, et avec chacun une entrée munie d'un escalier; dans l'une se tient debout un personnage, probablement. Ces temples sont entourés d'arbres et des rochers étagés se trouvent sur la rive. À l'arrière des temples s'étend un mur à trois sections qui se coupent à angle droit; une section est percée de trois fenêtres rectangulaires. L'île borde une rivière à la gauche, qu'enjambe un pont en pierre à une arche, vu de profil, et sur lequel se tiennent debout deux personnages chauves qui se suivent. Derrière le pont, l'île des temples est fermée d'une clôture dont on voit quatre compartiments à angle et un poteau; les compartiments sont ornés d'un rectangle central. Le pont mène à une autre île garnie de rochers et d'arbres, dont un saule. En avant-plan, une clôture traverse la rivière; elle présente des compartiments à angle et qui sont décorés de svastika. Le reste de la paroi est occupé par une île avec pavillons, pagode étagée, arbres et rochers. Il y a un pont à une arche sur cette île. Le décor imprimé sur l'anse se trouve sur sa portion verticale et sur son sommet : c'est un rang vertical de feuilles, de vrilles et de fleurs partagées en miroir. Le même décor est appliqué sur sommet du bec verseur. La base externe du bec verseur se compose de trois rochers stylisés émergeant de l'eau; du rocher supérieur émergent des tiges végétales. Le rendu du décor est net. La jonction de la frise est peu visible, alors que la jonction des décors sur la paroi est évidente. Il y a de la dorure sur le bord et sur le pourtour de l'épaule, de même qu'un filet de chaque côté du bec, sur toute sa longueur. Il y a aussi un résidu de dorure sur le sommet du bec.

Numéro d'accession 2018.10.211

Date 1830 c

Matériaux céramique, porcelaine fine Bone China standard

Dimensions 13,2 x 12,6 x 24,3 cm

© Collection Pointe-à-Callière, fonds Paul-Gaston L'Anglais, 2018.010.0211

Photo de René Bouchard

Exposé au musée